

« LA PART DES PROFITS N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI HAUTE ! »

Selon le député Marco Van Hees (PTB), les salaires belges ont perdu 2 % de part du Revenu national brut sous cette législature, tandis que les profits en gagnaient 2,7 %. Au niveau international, il dénonce un alignement sur les Etats-Unis et l'UE.

Interview réalisée par Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)

Agent du ministère des Finances depuis en 1991, Marco Van Hees s'est fait connaître par les livres incisifs qu'il a publiés sur la fiscalité et les grandes fortunes belges (*Didier Reynders. L'homme qui parle à l'oreille des riches, Bruxelles, 2007 ; Les Riches aussi ont le droit de payer des impôts, 2013...*) ainsi que par les études qu'il publie régulièrement sur son site (1). En 2011, la ministre Laruelle (MR) s'en était émue sur un plateau de télévision : « M. Van Hees ferait peut-être bien d'être un peu plus au bureau et de lire les lois qui passent plutôt que d'écrire ses bouquins poujadistes », et l'avait invité « à se faire élire ». C'est ce qu'il a fait en 2014. Il est depuis, avec Raoul Hedebouw, un des deux premiers députés du PTB-PVDA à la Chambre. Nous lui avons demandé qui avaient été les « gagnants » de la politique menée par le gouvernement Michel mais aussi - en l'attirant sur des domaines dans lesquels il n'est pas spécialisé - le bilan qu'il tire de la politique de ce gouvernement en matière d'Affaires étrangères, de politique européenne et de défense nationale.

Ensemble ! : La politique d'austérité du gouvernement Michel a-t-elle été dure de la même façon pour tout le monde ? Si ce n'est pas le cas, qui sont les perdants et les gagnants ?

Marco Van Hees (PTB) : On peut examiner la question de deux points de vue. Celui de la répartition des revenus entre le capital et le travail, et celui de la répartition des revenus entre les travailleurs eux-mêmes. La contradiction principale se situe au niveau de la

« Les salaires de 2017 ont perdu 2 % de Revenu National Brut (RNB) par rapport à ceux de 2014. »

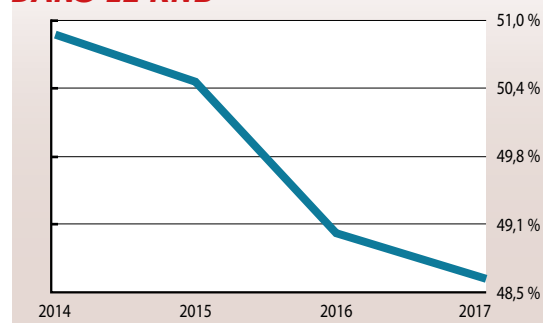
répartition entre le travail et le capital, et c'est là que l'essentiel de la mauvaise distribution a été opérée. Il y a quelques semaines, le PTB a publié une étude sur la répartition du revenu national sous le gouvernement Michel (2). Celle-ci indique que suite aux mesures de



ce gouvernement « les salaires de 2017 ont perdu 2 % de Revenu National Brut (RNB) par rapport à ceux de 2014. [...] Concrètement, les salaires de 2017 ont perdu près de 9 milliards d'euros par rapport aux salaires de 2014. [...] A l'inverse les profits ont mangé 2,7% de RNB sur à peine 3 ans. Cela représente 12 milliards de plus pour les profits. Historiquement, la part des profits dans le RNB n'a jamais été aussi haute depuis 32 ans. » (1). La Fédération des Entreprises de Belgique (FEB) vient de publier une étude (3) qui répond à la nôtre... et qui en fait la confirme, en reconnaissant la diminution de la part des salaires dans le RNB. La FEB estimant toutefois que l'augmentation des profits bénéficiait aux investissements et amortissements plutôt qu'aux dividendes. Le dernier *Rapport mondial sur les salaires* de l'Organisation internationale du Travail (OIT) (4) confirme également la diminution continue du salaire réel (et donc hors inflation) en Belgique durant les années 2015, 2016 et 2017.

⇒ Pour ce qui concerne la répartition des revenus entre les salariés, les ressources statistiques disponibles en Belgique sont très minces. Pour le *tax shift*, j'ai demandé pendant des mois au ministre des Finances qu'il expose ses effets prévus en fonction des déciles de revenus de la population (5). Le ministre des Finances ne l'a pas fait pour le volet « recettes » du *tax shift* (augmentation de taxes), mais il a accepté de le faire pour les diminutions de l'impôt sur les personnes physiques (IPP). Les chiffres communiqués par le ministre indiquent que les 50 % les moins riches de la population reçoivent 20 % des réductions d'impôt octroyées (6), tandis que les 50 % les plus riches bénéficient de 80 % des réductions d'impôt. On voit donc qui sont les gagnants et les perdants de cette opération, sachant que, pour ce qui concerne les quatre milliards de taxes sur la consommation liées au *tax shift*, ce sont les moins riches qui sont proportionnellement le plus durement frappés. Le troisième volet du *tax shift* ne rééquilibre rien, tout au contraire : ce sont des réductions de cotisations sociales massives, qui constituent un gigantesque cadeau au patronat.

PART DES SALAIRES DANS LE RNB



Part des salaires dans le RNB belge 2014 – 2017 : “Cela veut dire que les salaires de 2017 perdent près de 9 milliards d’euros par rapport aux salaires de 2014. En comptant qu’il y a 3,9 millions de travailleurs salariés dans notre pays, la perte mensuelle par travailleur salarié est de 191 euros.” repris de PTB – Etude des transferts des salaires vers les profits sous le gouvernement Michel, Sept. 2018

« La politique du gouvernement consiste surtout à s’aligner les Etats-Unis, l’Union européenne et l’Otan. »

Cette redistribution à l’envers a-t-elle déjà marqué l’évolution des patrimoines des plus riches ?

Je ne dispose pas de chiffres précis sur l’évolution des patrimoines sous cette législature. Mais globalement, la courbe de la pauvreté augmente parallèlement à celle des ultra-riches. Le journaliste Ludwig Verduyn répertorie les fortunes de Belgique et publie régulièrement les résultats de ses enquêtes sur son site (7). En 2000, quand il a commencé ce travail, il n’y avait qu’une seule famille belge milliardaire en euros. Aujourd’hui, il y en a entre quinze et vingt. Les champions en la matière sont les familles Van Damme (17 milliards), de Spoelberch (12 milliards) et de Mévius (7 milliards), qui sont liées à AB Inbev et ont vu leur patrimoine exploser.

En matière d’Affaires étrangères et vis-à-vis de l’Union européenne, repérez-vous une orientation d’ensemble

dans la politique du gouvernement Michel ?

Vis-à-vis de l’UE, la caractéristique de cette politique est certainement l’adhésion et la soumission aux règles et traités européens. Cela s’est notamment manifesté en 2015, lorsque le gouvernement grec a voulu remettre en cause la politique d’austérité qui lui était imposée par l’UE. Notre gouvernement, par la voix de Johan Van Overveldt, ministre des Finances (N-VA), a été un des plus farouches opposants à toute concession au gouvernement grec. Pour ce qui concerne le projet de taxe sur les transactions financières (dite « taxe Tobin »), le gouvernement Michel a joué un rôle de frein au sein de l’UE en s’opposant à toute avancée en la matière, comme il l’a fait sur toutes les questions fiscales au sein de l’UE. Par ailleurs, concernant les traités commerciaux (CETA, TTIP...), le gouvernement a pleinement soutenu les projets négociés par la Commission européenne, qui sont faits sur mesure pour le patronat et soumettent notamment les normes sociales et environnementales aux exigences des multinationales. Sous la pression du mouvement de contestation du CETA, il y a eu une certaine avancée en matière de transparence, et les députés ont pu accéder à la lecture du projet d’accord commercial qui allait leur être sou-



LE TAX-SHIFT EST PARTICULIÈREMENT DUR POUR LES PLUS BAS REVENUS

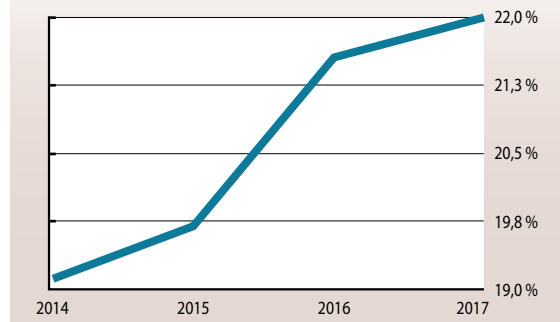
Pour Marco Van Hees : « *Le tax-shift* pénalise l’ensemble du monde du travail, mais il est tout particulièrement dur pour les plus bas revenus, qui sont doublement touchés. (...) :
1. en matière d’impôt des personnes physiques (IPP), un montant d’à peine 4 millions d’euros (soit 0,4 %

du total) va au 1er décile, c’est-à-dire aux 10 % les moins riches de la population, tandis que 975,6 millions d’euros (soit 22,2% du total) vont au 10ème décile, les 10 % les plus riches ;
2. en matière de taxes sur la consommation, les plus pauvres sont les plus

touchés par les hausses de taxes car, chez eux, la part de ces taxes par rapport au revenu est plus élevée que dans d’autres catégories sociales. »

Marco Van Hees, « *Tax-shift* : les plus bas revenus doublement pénalisés », note du service d’études du PTB, 28/6/2016

PART DES PROFITS DES SOCIÉTÉS DANS LE RNB



Part des profits dans le RNB belge 2014 – 2017 :
“Sur à peine 3 ans, les revenus primaires des sociétés mangent 2,7% du RNB. Cela correspond à près de 12 milliards supplémentaires annuels pour les entreprises. Il s’agit là d’un record historique. Jamais, depuis au moins 32 ans les profits n’avaient représenté une part aussi importante du Revenu national brut.”, repris de PTB – Etude des transferts des salaires vers les profits sous le gouvernement Michel, Sept. 2018.

mis. Mais les limites de cette « transparence » méritent d’être soulignées. La consultation des textes, réservée aux députés, s’est faite dans une chambre fermée au ministère des Affaires étrangères, avec interdiction de prendre des copies des documents ou des notes, sous la surveillance d’un fonctionnaire et après signature d’un engagement de ne pas dévoiler le contenu des documents mis à disposition. Cette façon d’organiser l’adoption de traités commerciaux internationaux, dont la ratification engage la population, en dit long sur la place que ce gouvernement a donné au contrôle démocratique dans cet aspect de sa politique.

Pour ce qui concerne les Affaires étrangère en général, la politique du gouvernement Michel consiste surtout à s’aligner sur les plus puissants, c’est-à-dire sur les Etats-Unis, l’Union européenne et l’Otan. Par exemple, vis-à-vis de l’Arabie Saoudite, la Belgique fait preuve d’une énorme complaisance, laquelle s’inscrit dans les choix stratégiques des Etats-Unis, mais qui est également étayée par des liens noués à l’intérieur même du gouvernement. La cheffe de Cabinet du ministre des Affaires étrangères est en effet la fille de Luc Bertrand, une des grandes fortunes belges, dont le holding Ackermans et Van Haaren a d’importants intérêts financiers en Arabie Saoudite. Tout cela a été jusqu’à un vote de la Belgique, au sein de l’Onu, en faveur de la présence de l’Arabie Saoudite au sein de la Commission des Droits des Femmes. Un des seuls domaines où l’on distingue une politique propre de la Belgique est celui du Congo, vis-à-vis duquel ce gouvernement mène une politique propre qui va au-delà du suivisme. Sous la houlette de Didier Reynders (MR), ministre des Affaires étrangères, notre pays joue un rôle diplomatique d’avant garde contre le gouvernement en place au Congo, par exemple, en prenant des initiatives pour obtenir des sanctions européennes contre le Congo, ou en soutenant indirectement des acteurs de l’opposition congolaise. Tout cela témoigne d’une ambition néocoloniale pleinement assumée par ce gouvernement.

Et en matière de défense ?

L’alignement de la Belgique sur les Etats-Unis se marque également à ce niveau, et en particulier pour ce qui est des interventions militaires à l’étranger. Par exemple, la participation de nos F16 à des opérations de bombardement en Syrie. Au PTB, nous sommes globalement opposés à ces interventions militaires extérieures, dont les effets se révèlent néfastes pour les populations et qui ne sont pas motivées par le prétendu souci de la défense des Droits de l’Homme, mais seu-

« Le gouvernement a répondu favorablement à la demande de Trump d’augmenter progressivement les dépenses militaires belges. »

lement par des intérêts stratégiques et économiques. La décision du gouvernement Michel de remplacer les F16 par des F35 prend également tout son sens dans ce contexte. Au-delà de la question de savoir si la priorité doit être de dépenser 15 milliards pour acheter des F35 ou pour répondre aux besoins sociaux de notre population, il faut également se demander, à quoi ils serviront. Or, cet achat vise bien à renforcer les moyens dont la Belgique dispose pour participer à des opérations militaires en dehors de ses frontières. Au niveau budgétaire, le gouvernement a marqué son intention, notamment à travers l’adoption d’une loi de programmation des dépenses d’investissement de l’armée, de répondre favorablement à la demande du président Trump d’augmenter progressivement les dépenses militaires belges. Parallèlement, le gouvernement a poursuivi ses coupes dans ses dépenses de Coopération au développement, dans le droit fil de l’action du gouvernement Di Rupo qui l’a précédé. De surcroît, l’orientation de la Coopération au développement a été de plus en plus déterminée par les attentes des entreprises. □

(1) www.frerealbert.be

(2) Benjamin Pestieau, Service d’études du PTB – Etude des transferts des salaires vers les profits sous le gouvernement Michel, Septembre 2018. Dispo sur www.ptb.be

(3) Analyse FEB sur le rapport entre la part salariale et les bénéfices des entreprises, 27 novembre 2018. Dispo sur www.vbo-feb.be

(4) OIT, Global Wage Report 2018/19, 26 novembre 2018, dispo sur www.ilo.org

(5) On obtient des « déciles » de population en découpant des tranches égales de 10 % de celle-ci. Si on découpe la population en fonction du niveau de revenu, le décile est la valeur du niveau de revenu qui sépare chaque tranche, de 10 % en 10 %. On classe les déciles par ordre croissant. Le premier décile est donc le niveau de revenu qui sépare d’un côté les 10 % de la population qui ont les revenus les plus bas et de l’autre les 90 % qui ont les revenus les plus hauts.

(6) Marco Van Hees, « Tax-shift : les plus bas revenus doublement pénalisés », note du service d’études du PTB, 28/6/2016 (comprenant la réponse du ministre des Finances à la question parlementaire n° 760 du 25/01/2016 sur L’impact du tax shift sur la progressivité de l’impôt), disponible sur www.ptb.be

(7) <https://derijkstebelgen.be>